

Les alentours

Plusieurs aménagements associés à cette occupation antique ont été mis au jour sur le site. Il s'agit d'empierrements, de fossés et, au nord-est, près du bâtiment thermal, d'un puits de forme ovale. Ce dernier a un diamètre interne compris entre 0,90 et 1,20 m. Il est entouré d'une margelle composée de blocs de silex. Son comblement comprend des matériaux de construction provenant du démantèlement de bâtiments gallo-romains : briques, tuiles, fragments de sols en mortier, etc.



Puits en cours de fouille : on distingue encore la margelle en blocs de silex.

Alène et clou tourdu en anneau (?) issus de la fouille.



Le mobilier

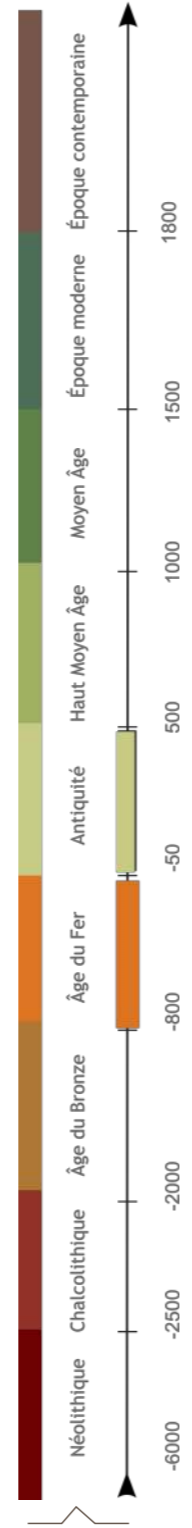
Les vestiges recueillis au cours de la fouille vont nous permettre de préciser, notamment grâce à la céramique, les datations des diverses installations du site mais également nous renseigner sur différents aspects de la vie quotidienne : la consommation et les pratiques agricoles (ossements d'animaux, grands vases de stockage), les activités artisanales à travers les outils et les objets caractéristiques (pesons de tisserand, meules en granit), les méthodes de construction et de décor (tuiles, enduits peints, éléments architecturaux) ou encore la vie domestique (fragment de palette à fard).



Peson de tisserand.

Conclusion

La fouille archéologique révèle ainsi les vestiges des occupations anciennes du secteur. Les études effectuées par des spécialistes et les analyses réalisées en laboratoire après la phase de terrain viendront préciser la période de l'occupation, les différentes activités pratiquées au « Champs de la Grenouille » ou encore les habitudes alimentaires de ses habitants.



Frise chronologique situant les époques d'occupation du site.

Présentation des premiers résultats des fouilles archéologiques

Ne pas jeter sur la voie publique.

Éveha

Études et valorisations archéologiques

Marigny-Brizay

Les Champs de la Grenouille

Vienne



Découverte des vestiges d'une occupation rurale gallo-romaine



Depuis 2007, l'agrément du ministère de la Culture et de la Communication permet au bureau d'études Éveha de réaliser des fouilles archéologiques préventives sur l'ensemble du territoire national. Éveha est spécialisée dans les recherches archéologiques pour les périodes protohistorique, antique, médiévale et moderne. Son activité s'étend également à la sauvegarde, à la valorisation et à la promotion du patrimoine historique.

Créée en 2006 à Limoges, Éveha emploie 110 personnes et dispose de neuf agences réparties sur le territoire national (Limoges, Lille, Dijon, Clermont-Ferrand, Poitiers, La Courneuve, Tours, Troyes, Rennes, Caen).

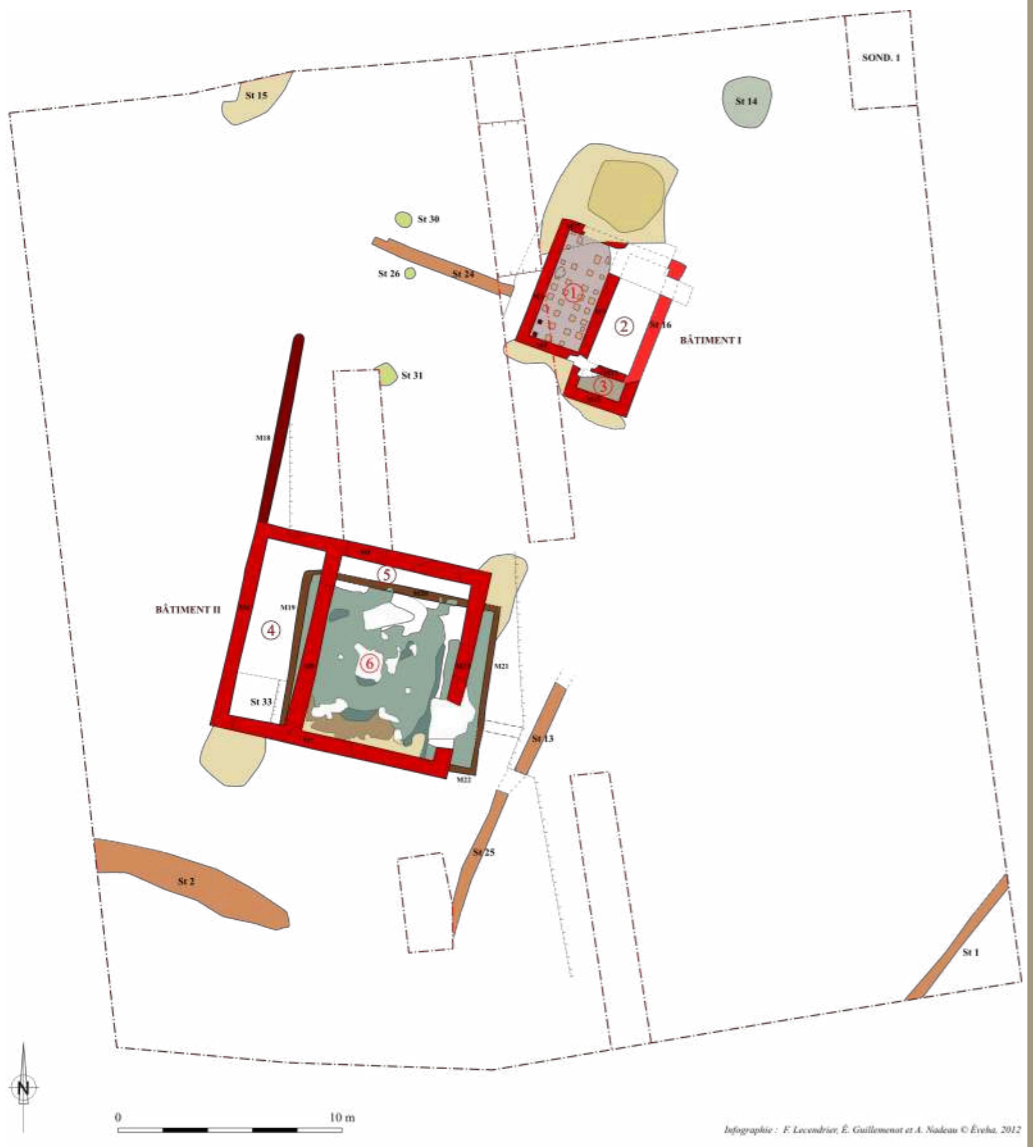
Éveha
Études et valorisations archéologiques
24 avenue des Benedictins 87000 LIMOGES
tel: 05 55 10 98 72
site : www.eveha.fr
e-mail : bureau@eveha.fr

Texte : A. Nadeau et E. Survaud - Châcha, équipe Éveha
DAO : F. Lecandier - Maquette : J.-C. Misme © Éveha, 2012

Le site à la lumière des recherches archéologiques

Le lieu-dit « Les Champs de la Grenouille » présente les vestiges de deux bâtiments gallo-romains situés sur le tracé de la Ligne à Grande Vitesse Sud-Europe Atlantique (LGV-SEA). Ces édifices ont été détectés à l'occasion du diagnostic archéologique dirigé par Sophie Defaye (Inrap). Les résultats de cette opération ont conduit le service régional de l'Archéologie de Poitou-Charentes à prescrire une fouille préventive portant sur une surface de 1750 m². Réalisée par le bureau d'études Éveha, celle-ci mobilise une équipe de six archéologues durant une phase de terrain de 40 jours. Elle est principalement destinée à définir la nature de cette occupation et à en préciser l'évolution chronologique.

Plan des vestiges du site des « Champs de la Grenouille » à Marigny-Brizay.



	Murs antiques		Sols en mortier du bâtiment I		Puits		Numéros des salles
	Solins		Sols et radiers du bâtiment II		Fossés		Limites du site
	Pilettes de la salle 1		Niveaux de démolition		Fosses		Sondages de diagnostic

Les vestiges d'une villa gallo-romaine

Le balnéaire (bâtiment 1)

Deux édifices à l'architecture soignée paraissent former des composantes d'une villa gallo-romaine.

Au nord-est du site apparaît un petit établissement thermal privé (bâtiment 1). Il est composé de trois pièces de plan rectangulaire occupant une surface totale de 40 m². Situé à l'extérieur du bâtiment, à l'abri des vents dominants, un foyer (*prae-furnium*) alimentait un système de chauffage par le sol. L'air chaud se diffusait sous le sol de la salle 1, entre quatre rangées de pilettes carrées soutenant un « sol suspendu » (*suspensura*) aujourd'hui disparu. L'air chaud devait ensuite remonter le long des murs à travers des conduits rectangulaires en terre cuite (*tubuli*). À l'est, la salle 3, très arasée, n'a pas conservée de vestiges de ses aménagements intérieurs. Il s'agit peut-être d'un vestibule ou d'une « pièce tiède » (*tepidarium*) aménagée entre les parties chaudes et froides du bâtiment. Elle ouvre au sud sur la salle 2. De faibles dimensions et dotée d'un revêtement étanche, celle-ci accueillait une baignoire ou un bassin.

Le bâtiment 1.



Vue aérienne des deux bâtiments.

Le second bâtiment

Un second bâtiment a été mis au jour au sud-ouest du bâtiment 1. Dans un premier temps, il se constitue d'une salle rectangulaire d'environ 67 m², peut-être subdivisée en deux pièces par une cloison interne. Cette salle était délimitée par quatre solins en grandes dalles de silex sur lesquels s'élevaient probablement des cloisons en matériaux périssables. Cette salle a conservé en partie son niveau de sol : un petit cailloutis calcaire qui repose sur un radier de plaquettes calcaires posées sur chant. Ce sol présente une zone rougie et même bleuie au sud-ouest correspondant à des stigmates de chauffe, mais aucun foyer n'a pour l'instant été repéré dans cette salle. On remarque des perturbations dues à différents facteurs : racines d'arbres et/ou creusements intentionnels.

Par la suite, le bâtiment est agrandi (environ 100 m²) et déplacé de moins d'un mètre vers l'ouest. Son orientation change très légèrement. Le mur oriental du second état vient entailler le niveau de sol du premier état.

Un mur de refend sépare le nouvel espace ainsi défini en deux salles de surfaces très inégales (21 m² pour la salle ouest et 48 m² pour la salle est). Il semble que seules les fondations des murs soient conservées, aucun niveau de sol associé à cet état n'ayant été repéré. Ce type de plan rappelle celui de certaines granges identifiées sur d'autres sites antiques, comme à Port-sur-Saône en Franche-Comté par exemple.

Enfin dans un troisième temps, un mur supplémentaire orienté nord-est - sud-ouest de 8,50 mètres de long vient s'appuyer contre ce dernier bâtiment dans l'alignement de sa façade ouest. Ce mur, dont seule la fondation paraît être conservée, est moins large que les autres et consiste en un amas assez grossier de blocs non liés. Il délimite peut-être un espace extérieur.



Fouille en cours du niveau de sol.